

**enlèvement de la plante**



manuel



**description de la technique**

→ technique adaptée uniquement aux jeunes plantes issues de graines.

→ l'arrachage des semis se fait assez simplement en tirant dessus, ce qui permet de retirer toute la plantule.

**protocole opératoire**

**opération initiale**

**En saison végétative (préférence en mai-juin) :**

1- rechercher les nouveaux semis de l'année en observant attentivement la strate herbacée ;

2- arracher les semis à la main.

**reprises**

**En saison végétative (préférence en mai-juin) :**

→ renouveler l'opération tous les ans tant que des semenciers sont présents dans le site et quelques années après l'élimination de ceux-ci.

**risque de dissémination**

→ risque de bouturage si la plante est laissée sur place.

**gestion des rémanents**

→ le volume de rémanents est très faible mais ceux-ci doivent être évacués.  
→ prévoir un exutoire approprié.



**conseils**

Les opérateurs doivent être formés tous les ans à l'identification des semis de buddleia pour ne pas se tromper d'espèce. L'allure des plantules est très caractéristique.

Effectuer un suivi de l'opération (comptage et localisation des plants arrachés) pour évaluer son efficacité au cours des années.

**Illustrations :**

**a) et b)** arrachage de jeunes plants de buddleia.

**enlèvement de la partie souterraine**



**description de la technique**

→ le dessouchage d'un arbre ou d'un arbuste consiste à extraire toute la souche en emportant un maximum de racines.



**protocole opératoire**

**opération initiale**

**Toute l'année et après des pluies :**

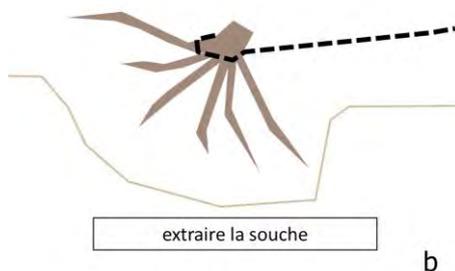
- dessoucher les arbustes à l'aide d'une pioche, d'un arrache-arbuste, d'un treuil sur tronçonneuse, d'un cheval ou mécaniquement ;
- récupérer soigneusement tous les débris végétaux (branches, racines) dans des sacs étanches type "big bag" et les exporter ;
- en cas de forte dégradation de la surface du sol après dessouchage, prévoir un enherbement dense pour concurrencer les semis de buddleias.



**reprises**

**Au moins les 3 années suivantes en saison végétative (préférence en mai-juin) :**

- visiter la zone chaque année et arracher manuellement les semis et les nouvelles pousses éventuelles issues de fragments végétaux.



**risque de dissémination**

- risque majeur de disperser des graines, car les arbustes portent des graines quasiment toute l'année.
- risque de bouturage à partir de fragments de tiges ou de racines.

**gestion des rémanents**

- trouver une zone de dépôt la plus proche possible du site à traiter, où les déchets végétaux ne pourront pas bouturer, ni ensemercer la surface du sol.



**conseils**

Cette technique doit être limitée à des petites zones et ne pas être réalisée sur des grandes surfaces très envahies.  
Mettre en place un suivi expérimental précis pendant 4 à 5 ans : état initial du site avec le nombre d'arbustes présents et les surfaces présentant des semis de buddleias / suivi de cet état tous les ans / suivi également de la zone de dépôts des déchets végétaux.

**Illustrations :**  
a) buddleia,  
b) schéma de principe du dessouchage,  
c) arrachage manuel d'un jeune plant de buddleia.